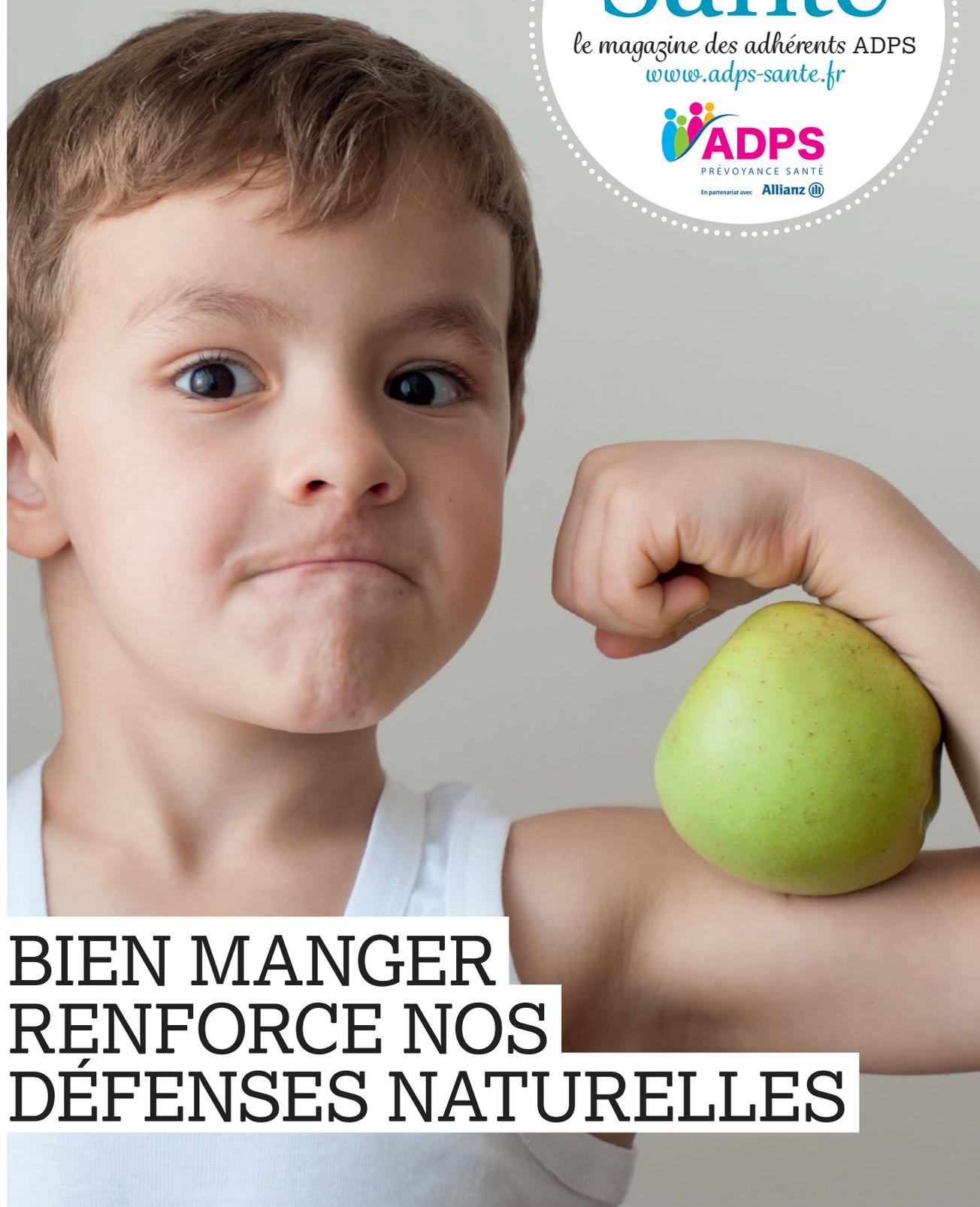


74

HIVER 2021-2022

échos Santé

le magazine des adhérents ADPS
www.adps-sante.fr



**BIEN MANGER
RENFORCE NOS
DÉFENSES NATURELLES**

SOMMAIRE

AGIR

L'aide sociale :
ayez le bon réflexe !

P.3



MIEUX VIVRE

La santé vient
en mangeant

P.4-5

PRÉVENTION SANTÉ

Mars Bleu 2022 : pour
sensibiliser sur l'importance
du dépistage du cancer
colorectal !

P.6-7

VOTRE SANTÉ

Comprendre la maladie
de Verneuil

P.8



AGIR

Don d'organes :
un don de vie

P.9



SOLIDARITÉ

Tour de France des actions
solidaires de l'ADPS

P.10-11

INFO SANTÉ

L'infirmier(ère) en pratique
avancée

P.12

ÉDITO

Votre association de prévoyance santé (ADPS) a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de son nouveau Président Bruno Trillard.

Agriculteur en retraite, 66 ans, délégué bénévole ADPS depuis de nombreuses années dans les Pays-de-la-Loire, j'ai souhaité m'engager plus largement au sein de l'association.

Je succède à Robert Barget, Président de l'ADPS pendant sept ans, qui a beaucoup contribué à faire de l'association ce qu'elle est aujourd'hui. Au nom de l'ADPS, je le remercie pour son engagement de chaque instant. Je mesure la responsabilité qui est aujourd'hui la mienne.

Plus que jamais en temps de crise sanitaire et de bouleversements écologiques, l'ADPS poursuivra ses engagements ! En 2022, comme les années précédentes, l'ADPS mobilisera toutes ses forces pour vous accompagner et vous aider. L'ADPS continuera à soutenir les plus fragiles grâce à l'aide sociale et à développer des actions de prévention.

L'ADPS accompagnera les associations dans leurs projets sociaux et solidaires. L'ADPS poursuivra son soutien à la recherche médicale.

L'ADPS s'impliquera à nouveau dans ses actions grand public : Mars Bleu, action de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, et l'EuroNordicWalkin'Vercors, du 3 au 5 juin 2022, rendez-vous européen de la marche nordique. Retrouvons-nous ensemble sur ces actions !



Bruno Trillard, Président de l'ADPS

En tant qu'assuré individuel ou chef d'entreprise ayant souscrit un contrat santé et/ou de prévoyance auprès d'Allianz, vous êtes adhérent à l'Association de Prévoyance Santé (ADPS) et, à ce titre, recevez le magazine Échos Santé.

Retrouvez toute l'actualité de votre association sur www.adps-sante.fr



Lire l'article pages 4/5



**On le sait, la vie n'est pas un long fleuve tranquille !
C'est pourquoi, l'ADPS aide ses adhérents qui en ont le plus besoin.**

AIDE SOCIALE

LE SOUTIEN AUX ADHÉRENTS EN DIFFICULTÉ

Une poussette adaptée au handicap d'un enfant, un hayon pour élever un fauteuil roulant à l'arrière d'un véhicule, un dispositif pour faciliter la lecture à des malvoyants, du matériel pédagogique pour les autistes... Des équipements indispensables au quotidien et qui, très souvent, représentent une dépense importante pour les adhérents qui en ont besoin. L'aide sociale ADPS peut apporter une contribution à l'acquisition de ces matériels.

L'AIDE SOCIALE, L'UNE DES MISSIONS DE L'ADPS

L'ADPS aide ses adhérents dans l'accès aux soins par un soutien et un accompagnement ponctuel en cas d'aléas de la vie, par exemple grâce à une aide en cas de prise en charge médicale ou sociale insuffisante, une aide ponctuelle au paiement de la cotisation d'assurance santé, une aide à la mobilité ou à l'achat de matériel médical, une aide en cas de décès...

En tant qu'adhérent à l'ADPS, vous pouvez adresser par courrier une demande d'aide sociale à l'ADPS avec les pièces justificatives demandées. Votre dossier sera étudié dans les meilleurs délais par la commission sociale.

MARTIAL RAPIN, agent général Allianz des Herbiers

Témoignage

« Justine est un enfant de 7 ans, atteinte d'une maladie génétique rare, entraînant d'importants troubles psychomoteurs. Ses parents sont depuis de très nombreuses années clients de l'agence des Herbiers, que je dirige avec mon fils Tommy. Ce sont des gens battants, courageux et pudiques, qui ont créé l'association « Les Petits Pas de Justine », qui a pour but de soutenir leur fille. J'ai appris qu'ils devaient réaliser de gros travaux pour réaménager leur salle de bains et permettre à Justine d'y entrer avec son fauteuil, puis d'accéder à la baignoire grâce à un système palan. J'ai pris l'initiative de les mettre en relation avec l'ADPS. Au nom de la solidarité entre les adhérents, de nombreuses familles bénéficient chaque année, après étude de leur dossier, d'une aide sociale de l'ADPS. Une partie des travaux a été financée par l'ADPS. Les parents étaient ravis et nous ont chaleureusement remerciés. Quel plaisir d'avoir pu leur apporter un peu de réconfort. Un grand merci à l'ADPS! »



Pour en savoir plus :
www.facebook.com/LesPetitsPasDeJustine/



AIDE SOCIALE, MODE D'EMPLOI

Retrouvez toutes les informations, la procédure à suivre et la liste des pièces à fournir sur notre site : www.adps-sante.fr (rubrique : Votre association vous aide).



Bien manger renforce nos défenses naturelles



Avec la pratique d'une activité physique régulière et un sommeil de qualité, une alimentation saine constitue le troisième pilier d'un système immunitaire au top de sa forme ! Bonne nouvelle, bien se nourrir n'a vraiment rien de compliqué ! Samantha Roger, diététicienne nutritionniste, nous explique pourquoi.

« Manger de tout, modérément et surtout passionnément ! » Telle est la recette d'une alimentation saine pour la diététicienne Samantha Roger.

« Il faut abandonner les croyances sur les aliments miracles ou ceux à proscrire. Chaque aliment présente ses atouts nutritionnels propres et ses inconvénients si l'on en abuse. Variions les plaisirs et les repas ! »

À l'appui de son propos, avec un brin – assumé – de provocation, Samantha Roger évoque le beurre. « Il contient de la vitamine A, qui contribue au fonctionnement optimal du système immunitaire, notamment en participant au métabolisme du fer, qui transporte l'oxygène dans nos globules rouges. » Mais quid des acides gras saturés, si décriés, présents dans le beurre ? « Ils nous sont indispensables également. C'est leur excès qui est nuisible. Ils doivent représenter environ 12 % des corps gras que nous ingérons. »

► Diversité et complémentarité

Quant au fer, il est « plus facilement assimilable s'il est d'origine animale », précise Samantha Roger.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le système digestif

assure bien d'autres fonctions que la digestion ! Il participe par exemple au « nettoyage » des radicaux libres, toxines dont la prolifération peut favoriser la survenue de certains cancers.

Des recherches prometteuses sont également menées sur le rôle du microbiote intestinal, ces petites bactéries vivant au fin fond de nos entrailles, qui participeraient à notre immunité.

Un bon point pour les viandes, « qui sont aussi d'excellentes sources de protéines, mais qu'il faut limiter à deux fois par semaine. » Les défenses immunitaires « travaillent en équipe et ont besoin que chacune d'elles soit à son poste : vitamines, sels minéraux, protéines, antioxydants, fibres... », poursuit-elle.

Mais une fois admis ce principe de modération, de diversité et de complémentarité, quels sont les grands points forts de chaque variété d'aliments dans la consolidation de ces défenses ? Les œufs sont un modèle de protéines. « Ils contiennent l'ensemble des acides aminés en proportions idéales et aussi du fer bien assimilable ! » Les poissons gras et les crustacés regorgent « de phosphore, de zinc, d'oméga 3, 6 et 9 ». Des omégas que l'on trouve également « dans l'huile de noix, de colza, d'olive, dans le beurre d'arachide ou les graines oléagineuses ».

SAUTÉ DE VEAU AUX CAROTTES ET AU CITRON CONFIT

Avec ce mijoté si gourmand, vous pourrez garder la forme toute la saison. Du veau pour l'apport en fer, des carottes pour la vitamine A et des fibres, un véritable cocktail pour faire le plein d'énergie et de saveur.



Ingrédients pour 4 personnes

- 1 kg de sauté de veau
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 tige de céleri branche
- 8 carottes
- 1 cuillerée à soupe d'huile
- 20 g de beurre
- 1 cuillerée à soupe bombée de farine
- 2 branches de thym
- 150 ml de vin blanc
- 150 ml de jus d'orange
- 3 tranches de citron confit



Étapes de préparation

1. Épluchez l'oignon et les gousses d'ail, et coupez-les en dés. Lavez le céleri et coupez-le en dés. Pelez les carottes, lavez-les et coupez-les en rondelles.
2. Mettez l'huile et le beurre dans la cocotte. Faites chauffer et faites-y dorer les morceaux de veau à feu vif. Quand ils sont bien colorés, ajoutez la farine et cuisez encore 2 minutes. Ajoutez ensuite les dés d'ail, d'oignon, de céleri, les rondelles de carotte et les brins de thym.
3. Mouillez avec le vin blanc et le jus d'orange. Fermez ensuite la cocotte et faite cuire entre 45 mn et 1 heure. Tout dépend de la taille de vos morceaux de viande. La viande doit être fondante.
4. Au moment de servir, ajoutez le citron confit coupé en dés et mélangez.

Les vitamines A, B, C et E, indispensables à notre organisme, sont présentes dans les fruits et légumes, « qui sont aussi sources de fibres », dans les huiles ou les produits céréaliers de qualité.

► Hara Hachi Bu !

Il est utile également de se tourner vers d'autres cultures culinaires.

Les épices comme le curcuma, le gingembre, « et bien d'autres », sont bourrées d'antioxydants, et les algues, dont les Japonais raffolent (nori, wakame ou kombu) sont riches en sels minéraux, fibres, calcium et protéines de bonne qualité.

« Le Japon nous apprend aussi à pratiquer le Hara Hachi Bu, qui consiste à s'arrêter de manger avant de ressentir la satiété, laquelle met une quinzaine de minutes à arriver au cerveau. Voilà une excellente habitude à prendre », conclut Samantha Roger. Décidément, la modération alimentaire booste les défenses immunitaires ! /

Ce que vous permet
votre contrat santé
Allianz, en partenariat
avec le réseau de soins
Santéclair

► Coaching en nutrition

Vous souhaitez équilibrer votre alimentation ? Vous avez envie de perdre du poids durablement ? Découvrez le service en ligne de coaching en nutrition.

► Les diététicien(ne)s partenaires de Santéclair

Vous avez besoin d'un bilan nutritionnel ? Vous bénéficiez de séances à tarifs préférentiels, en consultant un(e) diététicien(ne) libéral(e) partenaire de Santéclair.

RENDEZ-VOUS SUR
VOTRE ESPACE
CLIENT ALLIANZ SUR
www.allianz.fr

Mars Bleu

Un mois pour sensibiliser à l'importance du dépistage du cancer colorectal !

Chaque année, le mois de mars est consacré à la promotion du dépistage du cancer colorectal. L'ADPS s'engage aux côtés des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer et multiplie les actions de sensibilisation et d'information dans toute la France.

Regard d'expert



Docteur Mirille Verdier,
maître de conférences à
l'Université de Limoges

« LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER COLORECTAL FACILITE SA GUÉRISON. »

Qui est touché par le cancer colorectal ?

Le cancer colorectal se déclare le plus souvent après 50 ans et touche à parts sensiblement égales les hommes et les femmes (respectivement 54 % et 46%). Dans moins de 10% des cas, il est héréditaire. La consommation d'alcool et les excès alimentaires, notamment de produits carnés, augmentent le risque. À l'inverse, la consommation de fibres, contenues dans les fruits, légumes et céréales complètes, ainsi que l'activité physique, sont protecteurs.

Dépisté tôt, le cancer colorectal se guérit-il facilement ?

Absolument. Le dépistage précoce facilite sa guérison. Chacun est invité à se faire dépister dès 50 ans, puis tous les cinq ans. Le dépistage, nullement invasif, consiste à contrôler l'absence de sang dans les selles. Le cas échéant, une coloscopie permettra de révéler la présence ou non de polypes susceptibles de se transformer en tumeurs cancéreuses.

Quelles sont les avancées en matière de traitement ?

Les traitements les plus classiques sont l'ablation des parties malades et la chimiothérapie. Depuis maintenant quelques années, cette dernière peut être complétée, ce qui va dans certains cas « l'alléger » pour en atténuer les effets secondaires indésirables. Elle est alors couplée avec une immunothérapie, qui va consister à rétablir les défenses immunitaires dirigées contre les cellules cancéreuses. Les thérapies ciblées sur les protéines des cellules tumorales donnent de bons résultats également et peuvent venir compléter le traitement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le cancer colorectal en chiffres



5,1 millions

C'est le nombre de personnes ayant réalisé un test de dépistage sur la période 2019-2020 (28,9% de la population éligible. Pour être efficace, il faudrait atteindre 45%).

1,4 %

Chez l'homme, le nombre de nouveaux cas est en recul de 1,4% par an entre 2010 et 2018 ; il reste stable chez la femme.

63 %

Cinq ans après le diagnostic, la survie des malades s'élève à 63% (65% chez la femme, 62% chez l'homme).

44 %

C'est le taux des cancers du côlon diagnostiqués à un stade précoce (47% pour les cancers du rectum).

Source : Santé publique France

ILS L'ONT FAIT EN 2021

▶ « Nous avons décoré la vitrine de notre agence Allianz aux couleurs de Mars Bleu. »

« L'ADPS a organisé un concours à l'intention des agents Allianz, consistant à réaliser la plus belle vitrine pour inciter au dépistage colorectal. L'idée m'a plu, car on parle beaucoup d'Octobre Rose, mais moins de Mars Bleu. Or, la prévention du cancer colorectal est tout aussi importante que celle du cancer du sein. En tant qu'assureurs, nous nous devons de sensibiliser à ces sujets-là. Au sein de l'agence de François Courtin et Olivier Doret, à Boulogne-sur-Mer, dans laquelle je suis collaboratrice, nous avons donc décoré notre vitrine à l'aide d'affiches et de rubans bleus, symboles de Mars Bleu. À l'arrivée, nous étions dans les cinq premiers du concours ! La récompense était une invitation à l'EuroNordicWalkin'Vercors, le rassemblement européen de la marche nordique dont l'ADPS est partenaire. J'y suis allée avec mon fils, et nous avons adoré l'ambiance qui régnait sur place. J'ai aussi pu constater à quel point les bénévoles de l'ADPS étaient investis et engagés dans leurs diverses actions auprès des adhérents et participants. Nous sommes motivés pour le prochain concours Mars Bleu de l'ADPS et avons déjà trouvé notre animation. »

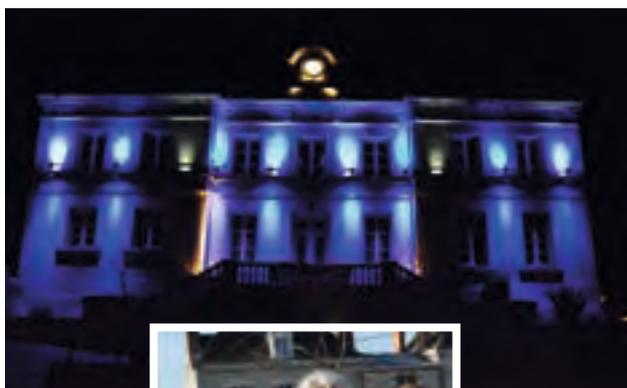
Nadège Leleu,
collaboratrice dans l'agence Allianz de François Courtin et Olivier Doret, à Boulogne-sur-Mer



▶ « Au programme : éclairage de la mairie et activités sportives. »

« J'ai mené deux grandes actions au nom de l'ADPS l'an passé. Tout d'abord, j'ai convaincu la mairie de Nazelles-Négron (37) d'éclairer sa façade en bleu à la nuit tombée, et de suspendre une banderole expliquant la démarche. Cela a duré tout le mois de mars et a permis de rappeler aux habitants l'importance du dépistage colorectal.

J'ai aussi apporté le soutien logistique et financier de l'ADPS à deux marches organisées par les comités d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher de la Ligue contre le cancer, à Dhuizon (41). J'ai notamment fourni aux coureurs des gilets bleus avec des



bandes réfléchissantes et des tee-shirts sur lesquels il était inscrit Mars Bleu. À chacune de ces marches, j'ai aussi tenu un stand ADPS où je pouvais faire de la prévention.

Pour 2022, j'espère convaincre d'autres mairies d'éclairer leur façade en bleu, peut-être même le château d'Amboise... Je suis également sur le point de

nouer un partenariat avec une association d'Amboise et Allianz, afin d'organiser une conférence sur le côlon avec des spécialistes. »

Jean-Claude Louet,
délégué régional de l'ADPS Centre

Maladie de Verneuil : l'espoir des biothérapies



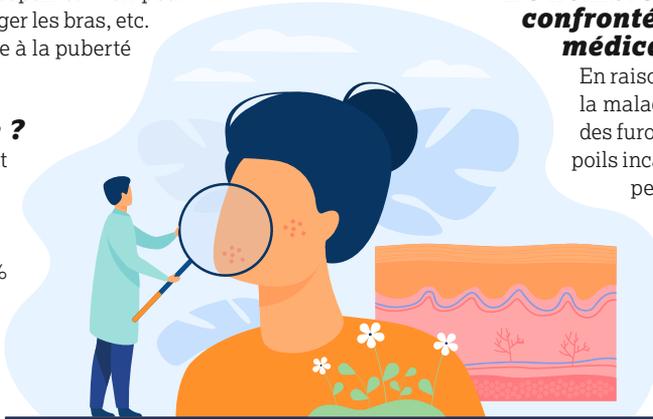
En France, la maladie de Verneuil touche 1 % de la population. Le docteur **Philippe Guillem, chirurgien viscéral et digestif à la clinique du Val d'Ouest à Écully (69) et vice-président de ResoVerneuil⁽¹⁾**, nous présente cette maladie mal connue.

► Qu'est-ce qui caractérise la maladie de Verneuil ?

C'est une maladie inflammatoire de la peau qui se traduit par des poussées d'abcès douloureux au niveau des plis. Il existe des formes légères et d'autres graves, qui s'accompagnent de douleurs et de lésions handicapantes – on peut avoir du mal à s'asseoir, à bouger les bras, etc. Classiquement, elle se déclare à la puberté et s'estompe après 50 ans.

► À quoi est-elle due ?

Plusieurs facteurs à risque ont été identifiés : le tabagisme, l'obésité, le stress, la fatigue, la déprime, le frottement et l'hérédité (on observe 20 à 25 % de formes familiales). Cette maladie est une réponse anormale du système immunitaire à la présence normale de bactéries. Nous



avons tous des bactéries sur la peau, avec lesquelles nous vivons. Mais ici le système immunitaire les détecte comme des intrus et déclenche anormalement une réaction inflammatoire.

► De nombreux patients sont confrontés à une errance médicale. Pourquoi ?

En raison d'un manque de formation, la maladie peut être confondue avec des furoncles, de l'acné, ou encore des poils incarnés. Cette méconnaissance peut donner lieu à de mauvais traitements, mais aussi à des discours culpabilisateurs, qui poussent les patients à ne plus consulter. Or, il faut sortir de l'isolement, aller voir un dermato, parler de cette maladie.

KATLEEN GAUTHIER



« J'ai commencé à souffrir d'abcès à répétition dès l'âge de 15 ans, mais la maladie de Verneuil n'a été diagnostiquée qu'à mes 30 ans, après avoir consulté de nombreux dermatos. En dix ans, j'ai subi 28 opérations, dont une double mastectomie, perdu mon travail, et j'ai été reconnue comme adulte

handicapée. La maladie de Verneuil est très handicapante, avec des impacts aussi bien physiques que psychologiques. Toute la famille en souffre. Heureusement, les associations de malades nous aident. Personnellement, je fais partie de Solidarité Verneuil, qui est soutenue par l'ADPS. Implantée partout en France, cette association informe ses adhérents, référence les médecins, encourage la recherche. »

Plus d'informations sur www.solidarite-verneuil.org et www.resoverneuil.com

Témoignage

► Comment cette maladie est-elle traitée ?

La prise en charge doit impliquer des dermatologues et des chirurgiens. Le premier mode de traitement repose sur des antibiotiques, en cure courte pour diminuer l'inflammation ou au long cours pour empêcher les poussées. Mais cela ne suffit pas pour faire disparaître les lésions. Pour cela, il y a la chirurgie programmée (enlever les lésions), à ne pas confondre avec la chirurgie d'urgence (évacuer un abcès), qui soulage la douleur mais ne traite pas la maladie.

► Quels sont les espoirs en matière de traitements ?

Jusqu'à présent réservée à d'autres maladies inflammatoires comme la maladie de Crohn, une biothérapie vient d'être autorisée pour traiter la maladie de Verneuil. Elle permet de contrôler le système immunitaire avec une certaine efficacité, puisqu'on peut constater une très nette amélioration chez les patients qui la prennent. Des essais menés sur d'autres biothérapies sont par ailleurs en cours. Il y a de l'espoir !

(1) Réseau national de praticiens spécialisés dans la maladie de Verneuil.

LE DON D'ORGANES, UN DON DE VIE



En France, tout le monde est présumé donneur d'organes et de tissus, à moins d'en avoir exprimé le refus de son vivant. Un principe qui sauve, chaque année, des milliers de vies.

La crise sanitaire a beau avoir fait reculer le nombre de greffes en France, à force de saturation des hôpitaux et de déprogrammations d'interventions, le don d'organes demeure un acte essentiel, qui sauve, chaque année, des milliers de vies !

L'INTERVENTION DE LA DERNIÈRE CHANCE

En 2020, 4 417 greffes ont ainsi pu être réalisées grâce à 1 355 donneurs décédés et 400 donneurs vivants, indique l'Agence de la biomédecine. Pour les malades – des nouveaux-nés – aux personnes âgées –, c'est l'intervention de la dernière chance, celle qui va permettre de remplacer un ou plusieurs organes défaillants par un organe sain. Il peut s'agir d'un rein, d'un foie, d'un cœur, des poumons,

du pancréas et de parties de l'intestin, mais aussi d'une cornée, de peau, d'artères, de veines, d'os, de valves cardiaques... Plus de 90% des greffons viennent de donneurs décédés, les 10% restants sont des dons du vivant d'un rein ou d'un lobe de foie, faits par des personnes majeures et responsables à un de leurs proches.

UN CONSENTEMENT PRÉSUMÉ

En France, trois grands principes régissent le don d'organes et de tissus. À commencer par le consentement présumé, qui signifie que toute personne est considérée comme donneuse d'organes et de tissus, sauf si elle en a exprimé le refus de son vivant, soit en s'inscrivant au registre national des refus, soit en informant ses proches. Si le consentement présumé est la règle, chacun reste donc libre de s'opposer au prélèvement de tout ou partie de ses organes et tissus.

GRATUITÉ DU DON

Un autre grand principe est celui de la gratuité, en fonction duquel il est interdit de percevoir une rémunération en échange d'un don. En effet, le don d'organes et de tissus est considéré comme un acte de solidarité, il ne saurait être monnayé.

L'ANONYMAT RESPECTÉ

Dernier principe : l'anonymat, aussi bien du donneur que du receveur. La famille du donneur peut toutefois demander à être informée des organes et des tissus prélevés, ainsi que du résultat des greffes.

Aujourd'hui dans notre pays, plus de 63 000 personnes vivent grâce à un organe greffé. On le doit aux progrès de la médecine, bien sûr, mais aussi à la générosité qui s'exprime dans ce don d'organes, gratuit et anonyme. /

Plus d'informations sur www.dondorganes.fr

BRIGITTE SCORDIA



«En décembre 2001, mon mari Thierry est devenu tétraplégique à cause d'un accident de moto. Il est mort treize ans plus tard d'un arrêt cardiaque. À l'hôpital, lorsqu'on nous a parlé, à mes enfants et moi, du prélèvement de certains de ses organes, nous savions que c'était ce qu'il aurait voulu. Dans la nuit du 23 au 24 janvier 2015, son cœur, ses poumons, son foie et sa cornée lui ont été prélevés. Un numéro de téléphone m'a été donné pour pouvoir me renseigner sur l'état des patients qui avaient pu être greffés grâce à lui. Quelques mois plus tard, j'ai appelé et l'on m'a informée qu'ils allaient tous bien. Thierry n'était pas mort pour rien, il avait sauvé trois vies et redonné la vue à une personne malvoyante. Mes enfants et moi en sommes très heureux.»

LE TOUR DE FRANCE DES ACTIONS

► Quand la musique fait vibrer

Association Savalaure – Auvergne

On peut être sourd et apprécier la musique ! C'est ce qu'a démontré l'association Savalaure en équipant sept personnes malentendantes d'un gilet vibrant lors de son festival de musique classique organisé à Arnac (15). Ce dispositif est relié en Bluetooth à une table de mixage qui restitue le son des instruments par des vibrations. Résultat : les personnes qui en sont équipées ressentent la musique malgré leur surdité. L'ADPS Auvergne a soutenu cette initiative, qui rend l'art accessible et rompt l'isolement.



► Des bouchons qui font du bien

Association Bouchons 74 – Rhône-Alpes

Collecter des bouchons à des fins de recyclage, tout en intégrant des personnes en situation de handicap, voilà le double pari réussi de Bouchons 74. Implantée à Duingt (74), l'association ne s'arrête pas là : elle récupère aussi du matériel adapté ! Pour permettre à ses bénévoles et aux jeunes handicapés qui leur prêtent main-forte de travailler dans de meilleures conditions, l'ADPS Rhône-Alpes leur a apporté une aide financière pour chauffer les locaux. De quoi trier les bouchons encore plus efficacement !



► Vive les roulades !

Association "Les P'tits Gribouilles" – Aquitaine

Peinture, pâte à modeler, marionnettes, comptines, contes, bricolage créatif... Depuis l'ouverture en 2017 de l'association Les P'tits Gribouilles à Civrac-de-Blaye (33), les enfants de 0 à 3 ans de la commune et des environs sont à la fête, en présence ou non de leurs parents et grands-parents, qui peuvent assister aux activités. Il restait à acquérir du matériel de psychomotricité pour permettre aux enfants de développer leurs aptitudes physiques en toute sécurité. Grâce à une aide exceptionnelle de l'ADPS Aquitaine, c'est chose faite !



► Du rêve à la réalité

Association Rafael Lorraine – Lorraine

Comment redonner de la joie aux enfants malades ? L'association Rafael Lorraine, elle, a décidé de réaliser leurs rêves. L'aide de l'ADPS a permis de concrétiser quelques-uns de ces rêves. Des enfants ont pu ainsi faire des tours sur le circuit automobile de Chambley (54), d'autres passer un week-end dans le parc animalier de Sainte-Croix (57), ou se rendre à Dinard (35) pour des activités nautiques. L'un d'eux, avec sa famille, a même pris un repas chez un chef étoilé, et un autre a pu rencontrer les soigneurs du zoo de Beauval.



DE L'ADPS

Échos Santé vous fait découvrir quelques-unes des actions menées par les bénévoles de l'ADPS à travers la France.

► Découvrir les gestes qui sauvent dès l'école

Association "Sauve qui peut" – Midi-Pyrénées

Petite devinette : que font un infirmier chez les pompiers et une infirmière d'un service de réanimation lorsqu'ils se rencontrent ? Réponse : ils fondent l'association Sauve qui peut, afin d'initier les enfants au secourisme, notamment dans les écoles et les clubs sportifs. Avec le soutien de l'ADPS, l'association sillonne la Normandie, la Bretagne et le littoral atlantique. Parmi les dernières actions menées par le binôme : la formation de 180 enfants dans les écoles de Granville, dans la Manche.



► Y a de la joie en marchant !

Centre

Après l'angoisse des confinements, place à la gaieté ! Tel était l'objectif de l'ADPS Centre en conviant les seniors de Châteauroux à une randonnée festive dans le parc Balsan. Emmenés en musique par des hommes habillés en majorettes, les participants ont été rejoints par de nombreux passants séduits par l'ambiance bon enfant, avant de se retrouver autour d'un goûter offert par une résidence pour personnes âgées. Une idée originale qui a permis de distraire les plus de 65 ans, particulièrement marqués par la crise sanitaire.



► Le handicap, parlons-en au collège

Limousin

Quoi de mieux qu'une mise en situation pour sensibiliser au handicap ? C'était tout l'objet des ateliers proposés par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), l'association H.Cap Nature 87, le comité handisport de la Haute-Vienne et l'ADPS Limousin, à des collégiens d'Aixe-sur-Vienne et Saint-Mathieu. Au programme : parcours en fauteuil roulant ou en joëlette (un fauteuil de randonnée pour les personnes à mobilité réduite), boccia (sorte de pétanque jouée en intérieur) et sarbacane (sport de tir). Et rencontre avec Jean-François Ducay, champion paralympique de tennis de table.



Le bénévolat, pourquoi pas vous ?

Les bénévoles de l'ADPS ont tous un point commun : l'envie de s'engager. Si, comme eux, vous souhaitez donner un peu de votre temps pour contribuer à des actions sociales et solidaires ou à des actions de prévention santé, rejoignez l'ADPS et profitez de sa dynamique de groupe. Vous pourrez soutenir les projets sociaux de nombreuses associations locales et participer à la vie de l'ADPS.

Contactez la délégation ADPS de votre région ou envoyez un e-mail à adps@allianz.fr



FLASHÉZ, TÉLÉCHARGEZ

Retrouvez toute l'actualité de l'ADPS sur notre site : www.adps-sante.fr



L'INFIRMIER(ÈRE) en pratique avancée



Depuis 2018, les infirmiers(ères) ont, à travers un master 2 de pratique avancée, élargi leurs compétences et peuvent exercer des missions jusque-là dévolues aux seuls médecins. Coup de projecteur sur une nouvelle pratique qui permet, notamment, de lutter contre la désertification médicale des territoires.



UN SYSTÈME DE SANTÉ EN MUTATION

Sous l'effet conjugué de l'augmentation des maladies chroniques, du vieillissement de la population, du virage ambulatoire et de la démographie médicale, notre système de santé est aujourd'hui en pleine mutation.

Pour accompagner ces changements, les pouvoirs publics ont posé les bases, dans la loi de modernisation du système de santé de 2016, d'une nouvelle forme de pratique : l'Infirmier(ère) en Pratique Avancée (IPA).

RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL DES MÉDECINS

Elle ouvre à des infirmiers(ères) ayant trois années d'exercice la possibilité de passer un diplôme d'État en deux ans, leur permettant d'élargir leurs compétences dans le champ clinique et de se voir confier par des médecins le suivi de certains patients.

En réduisant ainsi la charge de travail des médecins avec lesquels ils collaborent, les IPA améliorent l'accès aux soins et la qualité des parcours des malades, notamment dans les territoires

touchés par la désertification médicale. Concrètement, les IPA sont en mesure de renouveler, d'adapter et de prescrire des traitements ou des examens, mais aussi d'assurer une surveillance clinique et de mener des actions de prévention ou de dépistage.

Le dossier médical des patients est mis à la disposition des IPA, qui y reportent leurs interventions.

UNE PRATIQUE AVANCÉE POUR DES PATHOLOGIES CIBLÉES

À ce jour, les IPA peuvent intervenir dans trois domaines : les pathologies chroniques stabilisées et les polyopathologies courantes en soins primaires, l'oncologie et l'hémo-oncologie, la maladie rénale chronique, la dialyse et la transplantation rénale.

L'exercice de la pratique avancée se fait aussi bien en établissement de santé, au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin, qu'en ville, dans le cadre d'équipes de soins primaires ou en appui d'un médecin spécialiste.

Amélie Maillard, déléguée ADPS Lorraine et
Infirmière en Pratique Avancée (IPA) à Nancy



« Diplômée depuis juin 2021, je suis IPA en ville, à Nancy. Aujourd'hui, le système de soins est particulièrement saturé, la population vieillit et le taux de maladies chroniques est en constante augmentation. La pratique avancée est une réponse adaptée à cette situation. Elle permet aux médecins, qu'ils soient hospitaliers, généralistes ou spécialistes, d'être déchargés de leurs consultations de malades chroniques, pour pouvoir se consacrer à des patients plus aigus. Dans le cadre d'un protocole d'organisation signé avec le médecin, et en coordination avec lui, l'IPA les prend en charge, va les voir à leur domicile et les stabilise pour éviter les hospitalisations d'urgence : nous renouvelons leur traitement, prescrivons des examens biologiques ou radiologiques, faisons de l'éducation, de la prévention... La plus-value d'une IPA par rapport aux autres infirmières, c'est qu'elle a suivi une formation clinique, elle est donc parfaitement en mesure d'examiner un patient. »